



QUELLES SONT LES MODALITÉS DE SAISINE ?

La collectivité contacte l'unité prévention et ergonomie par mail ou par téléphone :



hygieneetsecurite@cdg56.fr

02 97 01 52 84



PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS : NOS AUTRES PRESTATIONS

VOS CONTACTS

ACTIONS COLLECTIVES PROPOSÉES PAR L'UNITÉ PRÉVENTION ET ERGONOMIE

- Accompagnement à la réalisation et mise à jour du DUERP.
- Sensibilisation aux risques professionnels (travail sur écran, escape game autour des risques professionnels ...).

hygieneetsecurite@cdg56.fr

ACTIONS COLLECTIVES PROPOSÉES PAR LES PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

- Groupe d'analyse de pratique.
- Diagnostic des ressources psychosociales.
- Accompagnement au changement.
- Accompagnement du plan d'actions RPS/QVT.
- Démarche de cohésion, reconstitution de collectif de travail.
- Développement de la posture managériale.

psychologuedutravail@cdg56.fr

ERGONOMIE

CONSEIL ET EXPERTISE
AUPRÈS DES
COLLECTIVITÉS DANS
L'ADAPTATION DES
POSTES DE TRAVAIL

- ▶ Vous souhaitez **AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL** de vos agents ou **MAINTENIR UN AGENT** qui rencontre des problèmes de santé à son poste ?
- ▶ Vous avez un **PROJET DE CONCEPTION** ou de **RÉAMÉNAGEMENT** de vos locaux ?



L'INTERVENTION D'UN ERGONOME VISE À :

- Contribuer à réduire les coûts liés aux accidents, maladies professionnelles et à l'absentéisme
- Veiller au respect des obligations légales en matière de santé et sécurité au travail
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Contribuer à un climat social positif et à la motivation des équipes
- Améliorer le service rendu aux usagers
- Réduire le turn-over et l'absentéisme
- Favoriser la performance au travail

COMMENT ?

Par l'observation du travail réel et des échanges avec les agents, l'ergonome :

- Identifie les contraintes et les facteurs physiques, organisationnels et humains
- Analyse le travail réel et les situations à risque
- Propose des aménagements techniques et organisationnels
- Accompagne la mise en œuvre de solutions concrètes et durables

Le Centre de Gestion réalise pour les collectivités morbihannaises des **ÉTUDES ERGONOMIQUES** :

NOS PRESTATIONS


DANS LE CADRE
D'UN PROJET
ARCHITECTURAL





À VISÉE
PRÉVENTIVE
(COLLECTIVE OU
INDIVIDUELLE)




DANS LE
CADRE DU
MAINTIEN EN
EMPLOI



OBJECTIFS	MÉTHODOLOGIE	TARIFS
Supprimer les incohérences et dysfonctionnements liés à la conception ou au réaménagement d'un bâtiment, tout en réduisant les coûts pour la collectivité grâce à une action en amont du projet.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins et contraintes dès la phase projet. • Simulation des activités futures probables sur plans. • Réalisation d'un cahier des charges. Exemples d'interventions : bureaux, ateliers techniques, cuisines, EHPAD, crèches, médiathèques...	La prestation sera facturée à la collectivité suivant la tarification horaire variable selon l'affiliation au CDG.
Analyser le travail et proposer des aménagements techniques ou organisationnels afin de limiter les risques professionnels, améliorer le bien-être et l'efficacité au travail des agents.	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic des situations de travail. • Recommandations pratiques ou plan d'actions sur mesure • Sensibilisation des équipes le cas échéant. • Accompagnement dans la mise en œuvre des actions. 	Le nombre de jours d'intervention fera l'objet d'un devis préalable.
Analyser la situation de travail d'un agent bénéficiaire de l'obligation d'emploi (RQTH, etc.) ou ayant des restrictions médicales posées par le médecin du travail en vue d'adapter leur situation de travail pour permettre le maintien dans l'emploi.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la situation. • Proposition d'aménagements pour compenser le handicap ou les problèmes de santé. • Suivi et accompagnement à la saisie des aides FIPHFP. 	Financement possible dans le cadre du  conventionnement entre le CDG 56 et le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).